



Caroline Charron

Avocate associée

Litige Municipal

FORMATION : LL.B. Baccalauréat en droit

BARREAU : Québec (2007)

TÉLÉPHONE : 514 392-5701

TÉLÉCOPIEUR : 514 331-0514

COURRIEL : ccharron@dhcavocats.ca

ADJOINT(E) : France Nadon 514 392-6805

Me Caroline Charron exerce principalement en droit municipal et en litige dans des dossiers en matière de responsabilité civile, d'urbanisme, de construction, de réglementation et de taxation. Me Charron agit également en droit immobilier et sûretés.

Me Charron œuvre principalement en litige, en droit municipal, en gestion contractuelle des organismes municipaux et en aménagement du territoire. Elle représente des municipalités dans des litiges de toute sortes et leur apporte le soutien nécessaire pour la planification de leurs projets.

Me Charron représente également différents poursuivants devant la Cour du Québec et plusieurs cours municipales, tant en matière d'urbanisme, de perception et de tarification municipale qu'en matière criminelle et pénale.

Elle est conseillère à l'éthique et à la déontologie municipale et à ce titre, elle conseille les élus des municipalités sur les actions et les précautions à prendre pour respecter les différentes lois applicables en matière d'éthique. Elle donne plusieurs formations auprès des élus, des fonctionnaires municipaux et des corps policiers.

Association professionnelle

- Membre de l'Association des procureurs des cours municipales du Québec (APCMQ).

Présentations et formations

- Formatrice auprès des nouveaux élus en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
- Formatrice auprès de différents corps policiers dans les matières impliquant le Code criminel, la Charte des droits et libertés et le Code de la sécurité routière.
- Formatrice auprès de fonctionnaires municipaux sur les recours judiciaires disponibles en cas de manquement aux règlements municipaux pour la Fédération québécoise des municipalités (FQM).